

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE SECTION DE L'YONNE



**BULLETIN DE LIAISON n° 27
décembre 2024**

Le mot du président

Chers Compagnons

La section de l'Yonne a souhaité marquer en 2022 les liens étroits de notre section de l'Yonne avec ce qui fut le premier président national de notre Ordre, puis notre président d'honneur départemental, le général d'aviation Léon Cuffaut, As de la deuxième guerre mondiale, en inaugurant une plaque à son nom dans une classe du lycée Jacques Amiot à Auxerre où le jeune Léon fit une partie de ses études.

Cette année nous avons inauguré à Sens sous l'impulsion de son vice-président Pascal Bayot-Duponchel et de notre sympathisant Nicolas Pichard, une stèle de notre ordre dans un square rue Sylvain Dupechez.

Je remercie encore une fois Monsieur le maire de Sens, Paul Antoine de Carville, d'avoir bien voulu nous faire cet honneur.

La ville de Sens rejoint ainsi les villes de l'Yonne qui portent une empreinte de notre Ordre créé par le Général de Gaulle le 3 décembre 1963.

L'année prochaine en 2025 nous projetons de faire notre assemblée générale au printemps à Monéteau. Nous en profiterons pour inaugurer en même temps le pont Eiffel de cette belle ville qui aimablement nous reçoit régulièrement pour nos réunions, du nom de « Général Léon Cuffaut ».

Il y avait à l'origine une base d'aviation à la limite de ce pont, où notre président d'honneur a eu son baptême de l'air et où il passa ensuite son premier brevet de pilote.

Ces quelques mots enfin pour vous souhaiter à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles et vos proches de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Daniel Maissant

La vie de la section

Assemblée générale du 6 avril 2024 à Magny



9h15 : Les accompagnants sont pris en charge pour une visite du musée du vêtements à Avallon (ouvert exceptionnellement).

9h35 : M. Daniel Maissant, président de la section de l'Yonne de l'A.N.M.O.N.M. accueille et souhaite la bienvenue à tous.

Il remercie chaleureusement Christian Charbonnières, pour la parfaite organisation de notre Assemblée, ainsi que la municipalité de Magny, plus particulièrement

son Maire, Monsieur Martial Renault, pour avoir bien voulu nous recevoir dans cette magnifique salle.

Le président remercie de leur présence à notre assemblée générale :

- Monsieur Yoann Nominé directeur de l'ONAC.VG représentant le préfet de l'Yonne.
- Monsieur Jean-Louis Messy, président de l'ANMONM section de la Nièvre.



Le président déclare ouverte l'A.G. statutaire de la section de l'Yonne pour l'année 2024.

Il précise que cette assemblée générale répond à la réglementation des statuts et qui a lieu chaque année dans une des circonscriptions de du département.

Un hommage est rendu aux adhérents qui nous ont quittés depuis la précédente assemblée générale :

M. Jean-Bernard Bonhomme, M. Maurice François, M. Armand Froehly, Mme. Michèle Gathérias, M. Michel Gauthier, M. René Lorne, M. Guy Métais, M. Jean Tissot, Mme. Yvette Mancini, M. André Amichaud

Il précise, que le drapeau et un vice-président, accompagnés de quelques membres de notre section ont participé aux obsèques afin de rendre un ultime et solennel hommage, palme a été déposée sur leur cercueil.



Il ne veut pas clore cette liste de nos chers compagnons disparus sans y joindre le souvenir de nos compatriotes décédés dans l'exercice de leur fonction, nos militaires, nos gendarmes, nos policiers, nos pompiers et personnes civiles tombés au service de la France et des français, sur le territoire national ou à l'étranger.

Une minute de silence est observée par l'assemblée.

A l'issue de cette minute de silence, le président cite les membres promus dans notre Ordre qui depuis notre dernière A.G. ont rejoint la section de l'Yonne :

Mme. Marie-Josée Vaillant, Mme. Odile Maltoff, M. Hervé Pissis, M. Gilles Roguier, M. Miguel Auvray, M. Didier Lauret, M. Richard Ancelot

Ce qui porte notre effectif d'adhérents pour la section de l'Yonne à 225 membres.

(208 titulaires de l'Ordre et 17 sympathisants)

Le président présente un à un les membres du bureau du comité de l'Yonne qui œuvrent toute l'année pour que soit portées haut et fort les valeurs de notre ordre, précise que pour des raisons personnelles et contrainte d'agenda, 3 membres du comité ont démissionné:



Mmes Dominique Aguilar, Monique Jury-Schoepflin et M. André Pichon.

09h50 : Présentation des candidats aux postes d'administrateur, comme chaque année nous devons élire ou réélire le 1/3 du CA de la section. Ainsi sont rééligibles cette année 2024 :

M. Christian Charbonnieras, M. Marcel L'Huillier, M. Joachim Portugez, quittent le comité, la vice-présidente du Sénonais Mme. Odile Lepape

Se représentent :

M. Christian Charbonnieras, M. Marcel L'Huillier, M. Joachim Portugez

Se présente pour intégrer le comité.

M. Pascal Bayot-Duponchel

Suite à cette présentation, les participants ayant droits (adhérents présents et pouvoirs attribués soit 62 votants) ont voté.

10h10 : Monsieur Jean-Michel Haudiquet, secrétaire départemental de la Section, lit le



Dépouillement des bulletins de vote : votants 62, exprimés 61

Réélus : M. Christian Charbonnieras : 60 voix

M. Marcel L'Huillier : 61 voix

M. Joachim Portuguez : 61 voix

M. Pascal Bayot-Duponchel : 60 voix

Après la séance Questions/ réponses, quitus est donné par l'assemblée pour l'exercice écoulé.

11h00 : accueil des autorités par le président : M. André Villiers député de la 3^{ème} circonscription de l'Yonne,

M. Emmanuel Varlet, délégué militaire départemental.

Allocution du président Daniel Maissant.

11h30 : Allocution des autorités :

M. André Villiers député de l'Yonne

12h00 : Dépôt de gerbes au monument aux morts de Magny.

12h30 : Vin d'honneur offert par le Comité de l'Yonne.

13h00 : Déjeuner en commun en salle des fêtes de Magny.

Cette chaleureuse journée s'est terminée vers 15h30

rapport d'activité de l'année écoulée. (cf pièce jointe)

Le rapport d'activité soumis au vote et approuvé à la majorité.

10h20 : Monsieur André Pichon, trésorier de la section présente le bilan financier 2023 La situation financière pour l'année 2023 reste satisfaisante mais toutefois présente un déficit de 155.51 €.

Le bilan financier 2023, est soumis au vote et approuvé à la majorité.



Le président Daniel Maissant

Le secrétaire Jean-Michel Haudiquet

Prise de décision

Conformément aux statuts, le comité de l'ANMONM section de l'Yonne s'est réuni le mardi 9 avril 2024 afin de définir la composition du comité départemental 2024/2025.

Composition :

- Président : Daniel Maissant
- Vice-président Auxerrois : Jean-Bernard Adamczyk, adjoint : Denis Muguet

- Vice-président Avallonnais -Tonnerrois : Christian Charbonnieras en charge du protocole , adjoint : Daniel Fraisse
- Vice-président Sénonais : Pascal Bayot-Duponchel, adjoint : Jean-François Caffin en charge de la communication
- Vice-président Puisaye-Forterre : Hélène Benoit-Valiergue, adjoint : poste non honoré

- Secrétaire : Jean-Michel Haudiquet, (Assurera le poste de trésorier en 2024)
- Secrétaire-adjoint : : Poste non honoré
- Trésorier : Jean-Michel Haudiquet
- Webmaster- délégué RGPD : Marcel L'Huillier
- Porte-drapeau section : Joachim Portuguez

Commissions :

Commission Citoyenneté : président : Denis Muguet

Commission Civisme : présidente : Hélène Benoit-Valiergue

Adjoint : Pascal Bayot-Duponchel

Commission Activités -loisirs : président : Jean-François Caffin

Commission S.N.U : président : Jean-Bernard Adamczyk

Le président Daniel Maissant

Le secrétaire Jean-Michel Haudiquet

Commission Mémoire : président : Daniel Fraisse

Groupe de travail : Elie Paratre, Jean-Michel Haudiquet, Nicolas Pichard

Porte-drapeau :

- *Section et Auxerrois :*

Joachim Portuguez (titulaire) poste d'adjoint non honoré

- *Avallonnais :*

André Pichon (titulaire) poste d'adjoint non honoré

- *Sénonais :*

Nicolas Pichard (titulaire) poste d'adjoint non honoré

- *Puisaye-Forterre :*

Jacques Beaudoir (titulaire) poste d'adjoint non honoré

Inauguration de la stèle ANMONM à Sens le 3 décembre 2024

C'est presque sous le soleil d'Austerlitz que nous avons, le 3/12/2024, inauguré dans le square Sylvain Dupéchez de la ville de Sens, la stèle de l'ANMONM section de L'Yonne.



En présence de la Sous-préfète de l'arrondissement de Sens, Mme Carole Dabrigeon, de M Paul-Antoine de Carville maire de Sens, de Mme Clarisse Quentin 1ère adjointe, conseillère départementale et par ailleurs compagnon, de M Patrick Sandevor président national de l'ANMONM, de M Daniel Maissant président départemental, de M Pascal Bayot Duponchel vice-président délégué du sénonais, de M Nicolas Pichard conseiller délégué au devoir de mémoire, du président du grand sénonais Marc Bottin, du délégué militaire départemental, lieutenant-colonel Varlet ainsi que des représentants d'associations et d'une classe bac pro sécurité du lycée.

Un dépôt de gerbes a été effectué par les différentes autorités.

Monsieur le maire a rappelé le souvenir de Sylvain Dupéchez, ancien maire de Sens en 1872 et son engagement civique et citoyen pour la collectivité et ainsi pouvant servir d'exemple pour la jeunesse.

Les présidents national et départemental ont rappelé les valeurs que représentent l'ONM ainsi que les origines de sa création par le général de Gaulle.

A l'issue, un vin d'honneur a été servi dans la rotonde de l'Hôtel de ville.

Pascal Bayot-Duponchel

Galette le 29 janvier 2024

Conférence de. Monsieur Yoann Nominé directeur de l'ONAC.VG



Sortie en Sénonais le 7 octobre 2024



Le 21 octobre 2024, j'ai eu le plaisir de faire découvrir à 12 compagnons, sympathisants et amis le port fluvial de Gron.

C'est par une journée très ensoleillée (rare par ces temps pluvieux!) que nous avons été accueillis à l'entrée par monsieur Didier Mercey président de Logiyonne et par monsieur David Buquet directeur Général.

Ceux-ci nous ont fait un exposé très circonstancié de leurs activités de commissionnaires en transport. Il s'avère que de nombreuses marchandises de l'Yonne et en particuliers du Sénonais et aussi de la région Bourgogne Franche-Comté, transitent par leur site et qu'elles sont exportées dans le monde entier grâce au

système des voies navigables et transport par péniches.

Logiyonne se charge des transports d'un point à l'autre de la chaîne et participe ainsi de près, au développement économique du territoire.

Nous avons pu constater sur le quai d'embarquement, le volume impressionnant des tourets et autres matériels à embarquer.

La visite terminée, nous nous sommes rendus au restaurant "Le Plat d'Etain" place du marché à Sens. Autour d'un apéritif, le vice-président du Sénonais monsieur Pascal Bayot Duponchel a remis, en le remerciant, la médaille de la section de l'Yonne ainsi qu'une bouteille du "chai des Sénons".

Prix du civisme

En l'absence du président départemental, le vice-président délégué du Sénonais Pascal Bayot Duponchel, a remis, le

samedi 29 juin 2024 dans les grands salons de l'hôtel de ville de Sens, le 1^{er} prix départemental du civisme, à Mme Iris Mogenier, 17 ans. Celle-ci s'est faite en présence du maire, M Paul Antoine de Carville de Mme Clarisse Quentin 1^{ère} adjointe chevalier de l'ordre du Mérite et de Mme Catherine Bizot-Becchetti inspectrice générale et médiatrice du ministère de l'éducation nationale commandeur de notre ordre, ainsi que quelques compagnons.

Un vin d'honneur a ponctué cette remise.

Pascal Bayot-Duponchel



Promotions et nominations dans l'Ordre

En présence du président de la section de l'ANMONM Daniel Maissant qui a retracé l'historique et les devoirs des membres de l'ordre et du vice-président, délégué du Sénonais, Pascal Bayot Duponchel, le samedi 15 juin 2024, Monsieur Vincent Auber, sous-directeur à l'Administration centrale de l'Education nationale, a remis les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite à Madame Nicole Paris, assistante sociale à l'Education nationale, retraitée, en présence de sa famille et de ses amis. Il a retracé le parcours de la récipiendaire et a souligné son engagement dans l'institution.

La matinée a été ponctuée d'un buffet.

Pascal Bayot-Duponchel

